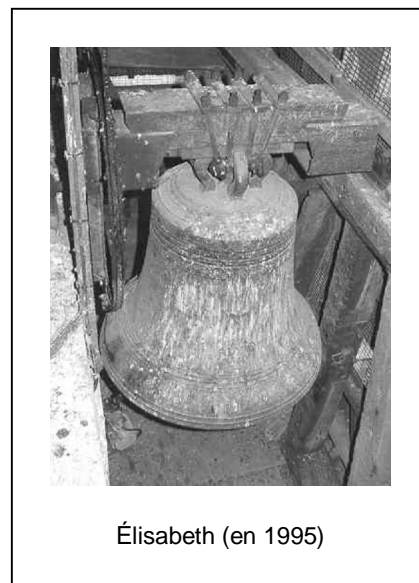


## Au XVIII<sup>e</sup> siècle

### La vie religieuse...

À cette époque (et depuis déjà de nombreux siècles), l'influence de la religion dans la vie du village est prédominante. Nous nous contenterons ici de citer deux ou trois événements parmi d'autres<sup>1</sup>.

Le 27 octobre 1742, quatre cloches sont fondues devant l'église de Clairoix par Florentin Cavillier (celui qui fonda en 1748 le bourdon de 11 tonnes au palais épiscopal d'Amiens) ; les moules sont formés grâce à l'argile et au sable des flancs du mont Ganelon, l'eau provient de la fontaine du Roy. Dans le creuset, on ajoute au métal des anciennes cloches, brisées, un mélange d'étain et de « cuivre de rosette » ; par une petite ouverture qui y est aménagée, des habitants mettent des pièces d'argent « pour rendre le son plus clair et argentin »... mais ces pièces sont discrètement récupérées par les assistants du fondeur ! La coulée se passe sans problème, devant de nombreux spectateurs.



Élisabeth (en 1995)

Le 21 novembre 1742, on bénit ces cloches, qui sont nommées Élisabeth<sup>2</sup>, Marie, Marguerite (dont le parrain et la marraine sont Noël et Marguerite Rollet, les deux plus anciens habitants de Clairoix), et Marie-Jeanne. Elles sont installées dans le clocher quelques jours plus tard. Seule Élisabeth survivra à la Révolution et sonne encore de nos jours.

Le 24 juin 1761, lors d'une assemblée tenue à l'issue des vêpres, le curé de la paroisse (un nommé Bruncamp), les anciens marguilliers, le syndic (Louis Delarche) et 44 « principaux habitants de Clairoix » choisissent un cleric séculier. Voici les termes de la convention :

*« Le cleric séculier Jean-Nicolas Warmont est agréé sous les conditions suivantes :*

*Qu'il tiendra l'école comme à l'ordinaire, qu'il ballayra ou fera ballayer l'église deux fois la semaine l'hiver, et une fois l'été, qu'il sonnera les trois Angélus par jour, le matin, midy et au soir, et carillonnera toutes les veilles et jours de fêtes dont il y aura matines, et avant le salut dans l'octave du Saint Sacrement.*

*Et nous autres habitans nous nous engageons et obligeons de lui payer pour ses honoraires, une livre cinq sols par ménage entier et douze sols six deniers par demy ménage, et le tiers des honoraires du*

<sup>1</sup> Ces événements sont rapportés par Émile Coët, dans le tome 3 de ses *Tablettes d'histoire locale*.

<sup>2</sup> Inscription relevée sur cette cloche : « J'ai été bénite par Messire Antoine Brunet, curé de Clairoix, chapelain de St Barthélemy en la Collégiale de Neele, et nommée Élisabeth par Messire Louis François Crain, Avocat en Parlement et Bailli de Clairoix, et Dame Élisabeth Bayart, fille de Messire Bayart, Conseiller du Roy en 1742 ».

*seur Curé pour les messes et autres services, deux sols six deniers pour les messes basses, et dix-sept livres de gros sur l'église.*

*Et portera l'eau bénite à toutes les maisons, les dimanches, savoir : un dimanche d'un côté du village et l'autre dimanche de l'autre côté du village ».*

## Quelques autres événements

Les familles de Clairoix au XVIII <sup>e</sup> siècle	
De 1717 à 1800, on dénombre 1554 naissances à Clairoix (sans compter les enfants morts-nés), pour un total de 124 patronymes.	
Voici les nombres de naissances les plus importants :	
LUISIN	176
ROLLET	136
SÉNÉPART	85
FOIREST	84
BOUCHARD	67
DEROCQUENCOURT	60
DUPUIS	59
GOGUET	48
ROQUENCOURT	48
LECLÈRE	39
DELAHAYE	35
DELASALLE	31
LEMAIRE	28
MATTE	28
CHAPLAIN ou CHAPELAIN	26
LEFÈVRE ou LEFEBVRE	25
LALOUETTE	22
BRUYANT ou BRUIANT	21
DÉCHASSE	20
MOUTON	19
LARDE	18
PAILOT	18
VAILLANT	18
JOURDAIN	17
LECOT	16
LESCOT	16
LASALLE	15
LEGRAND	14
POSIÈRE	14
DELARCHE	13
FONTAINE	13
BOVE	12
DUTEMPLE	12
GAMBIER	12
LAHAYE	12
MÉRESSE	11
PIAT	10
ACCOLET	9
BOITEL	9
NEUVÉGLISE	9
WARME	9
FOUQUOIRE	8
HOCHARD	8
BEAURAIN ou BEAURIN	7
CRÈME	7
DEVILLERS	7
DEUZI	6
FOUCROIX	6
FOURNIER	6
HERMAND	6
LEBEL	6

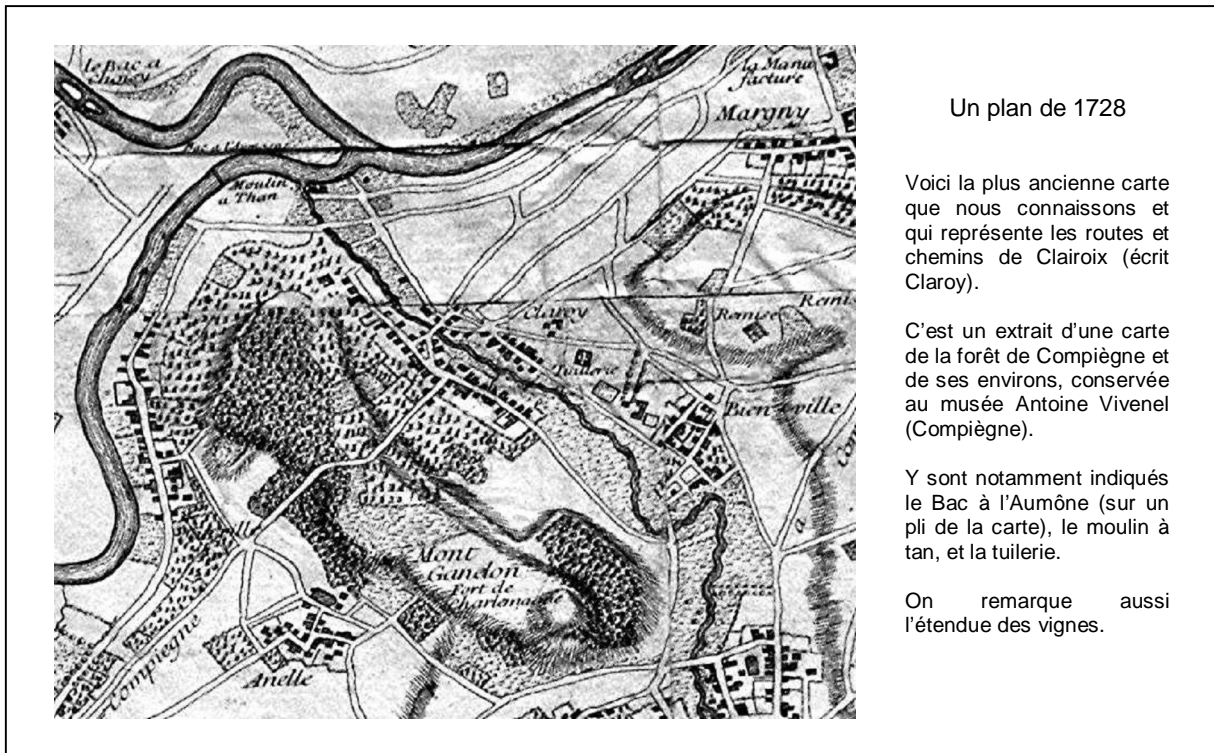
- 1740 (28 octobre) : un arrêt du Conseil du Roi stipule que les bois du mont Ganelon dépendent, pour la chasse, de la capitainerie de Compiègne.
- 1753 : pavage de la route Clairoix-Compiègne, construite vers 1735 (et garnie de plantations d'ormes en 1740).
- 1770 : exécution par pendaison sur la place de Clairoix. Un nommé Allart, cuisinier au château de Compiègne, avait frappé d'un coup de couteau le cabaretier clairoisien Seiller, qui l'avait expulsé (pour dette trop importante) ; Louis XV refuse de le gracier. Antoine Rollet, charpentier, fabrique la potence et l'échelle, et le seigneur de Bienville Dauger paye les frais. Le 13 mars 1771, un incendiaire est également pendu, après avoir demandé pardon devant l'église.
- 1779 (23 juillet) : décès d'Antoine Robert Méresse, dernier receveur de la commanderie du Temple (installée près de l'église, et chargée de percevoir diverses redevances). On peut encore voir de nos jours la stèle funéraire, adossée à l'église de Clairoix (côté est).
- 1784 (février) : crue importante de l'Oise et de l'Aisne, suite à un hiver particulièrement froid, neigeux, et long (trois mois de gel...). Voici un témoignage de l'époque :

29 février 1784 : extrait du procès-verbal dressé par Thomas Bussa, ingénieur géographe du Roi et arpenteur des Eaux et Forêts de Compiègne :

« Au Petit Pont dit de Clairoix sur la rivière d'Aronde, à la tête d'Amont, l'eau est montée jusqu'à la plinthe qui est au dessus du cintre et ne laissait d'apparence de la dite plinthe d'environ quatre pouces. Du côté opposé, la plinthe était absolument sous l'eau en sorte que j'ai trouvé qu'elle était remontée jusqu'à 3 pieds 3 pouces en contre bas du dessus du bombement du parapet ; cette différence de niveau donnait environ 6 à 8 pouces d'élévation de plus à la rivière d'Oise à celle d'Aronde, ce qui produisait alors, sur cette petite rivière, un effet qu'on n'a peut-être jamais vu et qu'il faut espérer qu'on ne reverra plus : elle coulait dans ce moment en sens inverse, c'est-à-dire en remontant vers la source et allant se décharger par dessus la chaussée qui conduit à Margny dans la prairie de Venette ».

- 1784 : on effectue l'une des premières fouilles sérieuses du « retranchement romain » du mont Ganelon et du « puits du Ganelon », fouilles qui seront reprises sous Napoléon III.

- 1814 (mars) : invasion des Prussiens. Le major Othenin fait boucher le pont de Clairoux, pour faire déborder l'Aronde et inonder la plaine...



Un plan de 1728

Voici la plus ancienne carte que nous connaissons et qui représente les routes et chemins de Clairoux (écrit Claroy).

C'est un extrait d'une carte de la forêt de Compiègne et de ses environs, conservée au musée Antoine Vivenel (Compiègne).

Y sont notamment indiqués le Bac à l'Aumône (sur un pli de la carte), le moulin à tan, et la tuilerie.

On remarque aussi l'étendue des vignes.

## La Révolution

En 1789, Clairoux relève du bailliage de Compiègne (pour les affaires judiciaires) et de la prévôté foraine de Choisy-au-Bac. Pour l'administration civile, Clairoux fait partie de « l'élection de Compiègne », incluse dans la « généralité de Paris ».

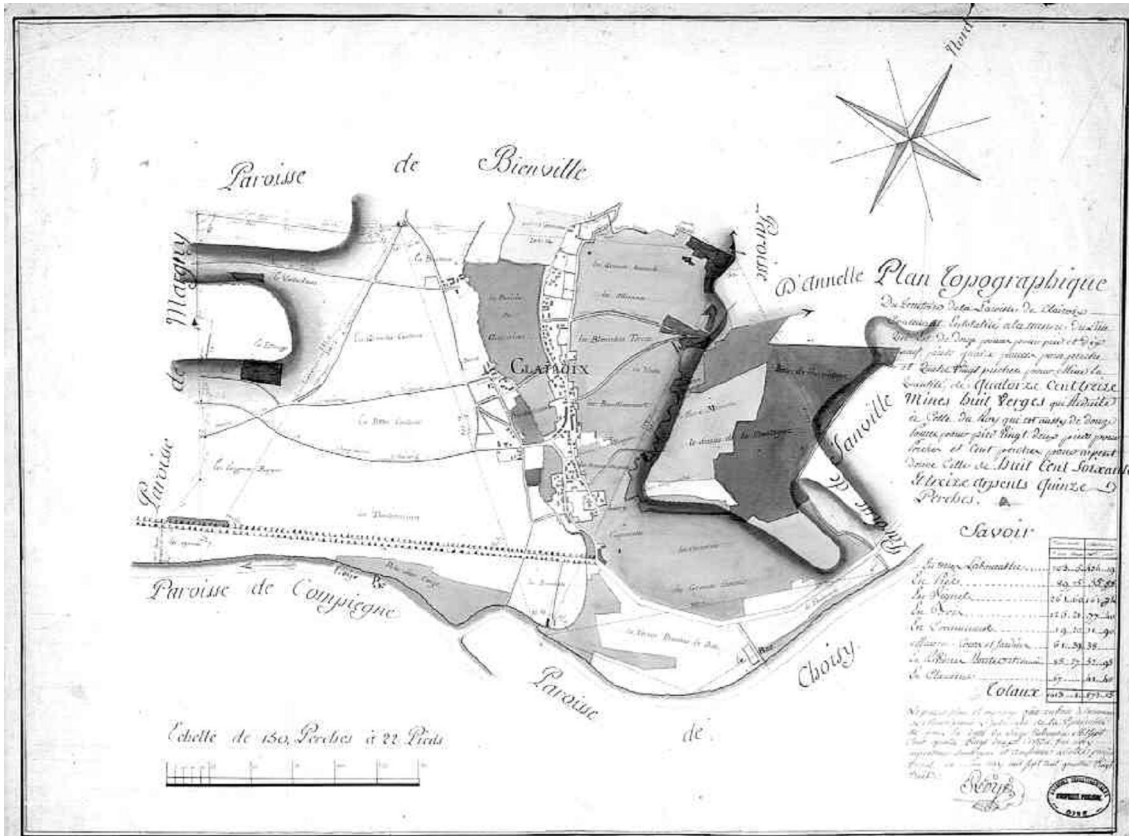
Le 9 mars, en vue des états généraux de mai, un cahier de doléances est rédigé au sein du bailliage de Compiègne ; les deux délégués du tiers-état pour la paroisse de Clairoux sont Nicolas Étienne Ferdinand Bouchard et Jean Goguet.

Le 27 juillet de la même année, c'est la « Grande Peur » (révolte paysanne), prélude à la fameuse nuit du 4 août (abolition des privilèges féodaux) ; plusieurs centaines de paysans se réunissent à Compiègne.

En 1790, le département de l'Oise est formé, et partagé en neuf districts ; celui de Compiègne comprend huit cantons, dont celui de Coudun, auquel appartient Clairoux. En 1794, les municipalités rurales sont supprimées : n'est élu qu'un « agent municipal », qui forme avec ses collègues du canton une « municipalité cantonale ». Mais en 1800, les communes rurales sont rétablies ; les districts redeviennent des arrondissements. Le canton de Coudun est supprimé, et Clairoux est alors rattaché à celui de Compiègne.

## Clairoix à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Les Archives départementales de Beauvais conservent un plan de la paroisse de Clairoix, en couleurs, et reproduit ci-dessous. Il date de 1783 et a été effectué par un arpenteur à la demande de l'intendant de la Généralité de Paris.



[ cliché effectué par les services des Archives de l'Oise ]

Le tableau situé en bas à droite de ce document donne les indications suivantes (nous avons converti en hectares les superficies mentionnées) :

	ha
Terres labourables	221,7
Prés	28,4
Vignes	82,6
Bois	39,5
Communes	6,1
Maisons, cours et jardins	19,4
Rivières, routes et chemins	27,0
Chemins	21,1
<b>Total :</b>	<b>445,9</b>

Voici d'autre part les lieux-dits indiqués sur ce plan, de l'ouest à l'est (et, pour chaque partie, du nord au sud) :

- les Valladans, les Etangs, les Longues Royes, les Ozières ;
- la Bricterie, les Grandes Coutures, les Petites Coutures, les Tambourines, Prés sur l'Oize ;
- la Prairie de Clairoix, Prés du Château, les Breulles ;
- les Grands Houards, les Allionnes, les Blanches Terres, les Ventes, les Boulliancourt, les Arpents du puit, le Lary, Cuquerelle, les Cornelois, les Grands Coniens, les Terres Proches le Bac, le Faubourg ;
- Montanbergue, la Justice, Bois de l'Hermitage, la Pierre Monicalle, le dessus de la Montagne, Sur Cuquerelle.

Certaines dénominations sont encore employées de nos jours, même si leur orthographe a un peu changé.